

La demande de licence se fait toujours auprès d'une Asa.

- 1/ - télécharger le formulaire de demande qui se trouve sur le site de la fédération.  
En voici l'adresse Internet :

<http://www.ffsa.org/pratiquer/licencies/index.php?theme=licencies>

(remarque : vous y trouvez aussi toute la réglementation)

- 2/ - choisir la licence qui correspond à votre activité.
- 3/ - remplir la demande, sans oublier de cocher la case appropriée si vous voulez recevoir France Auto.
- 4/ - le paiement

Le montant est : le prix de votre licence (voir le formulaire téléchargé)  
+  
2 € suivant votre choix pour France Auto (facultatif)  
+  
35 € d'inscription à l'Asa de l'Auxerrois pour 2010.

Payez le total en 1 seul chèque établi à l'ordre de « Asa Auxerrois »

- 5/ - faire parvenir l'ensemble au siège de votre Asa préférée (l'Auxerrois bien sûr)

Asa de l'auxerrois  
5 rue camille Desmoulins  
89000 Auxerre

Voilà, plus qu'à patienter pour recevoir par courrier votre licence.

P.S. : Pour vous aider, le « guide du licencié » et la « demande de licence » sont téléchargeable depuis notre site.